

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Nous vous présentons la Commission des Affaires Sociales - Ecole - Jeunesse - Sport. Cette rubrique "Commissions municipales" a débuté avec le numéro de Septembre 1989.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

ECOLE - JEUNESSE - SPORT



Président : Colette ROTA, Maire-Adjoint
Président délégué : Alain POITTEVIN

Membres : André GRAVELLE, Raymond FAGEOT, André MORET, Jack CAROLI, Yvonne GRANDMONT, Raymonde PICKEL, Bruno DIONISI, Joël FRANCOIS, Jean-Marie JOSEPH, Alain VERNEL.

LES AFFAIRES SOCIALES

Elle travaille conjointement avec les services administratifs et tous les dossiers sont instruits ensemble. Comme son nom l'indique, elle a le suivi de tout ce qui est en rapport avec les questions sociales.

Parmi ses nombreuses réalisations, nous pouvons mentionner la création du Club du Nouvel Age. L'organisation de séjours aux retraités de la Commune. La redistribution des denrées alimentaires des restaurants du cœur. Cette année 48 personnes en ont bénéficié et cela depuis 4 ans.

Elle siège au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ainsi que dans les Associations caritatives (pauvreté - précarité). Depuis l'an passé, la Commission surveille les travaux du Balcon du Tertre et a instruit les demandes des futurs locataires.

Pour information, nous indiquons qu'en juillet prochain nous espérons que 20 appartements seront mis à la disposition d'habitants (jeunes et moins jeunes) en grande majorité des Patrocliens et le reste soit 11 appartements en novembre.

Gros travail pour cette commission, qui tient au bien être des occupants en respectant le cadre de vie et l'environnement des citoyens.

LES ÉCOLES

La commune est dotée de 3 groupes scolaires :

L'école maternelle et 2 écoles primaires. Le fonctionnement et l'entretien sont assurés par la Commission. Les décisions sont prises, au sein du Conseil Municipal.

Ecoles - Jeunesse - Sport



Les classes de neige :

Chaque année, la Commune s'efforce d'envoyer une classe à la Montagne, sans pour autant négliger d'autres activités extrascolaires : piscine, patinoire, découverte, etc...

Restaurant scolaire et garderie primaire :

Depuis quelques années, un restaurant scolaire fonctionne et donne satisfaction à bien des familles. Un plus est venu s'ajouter : une garderie pour les enfants du primaire. Celle-ci est ouverte tous les jours (sauf le mercredi et le samedi matin) les enfants sont encadrés par du Personnel Communal qui veille à la sécurité des petits. Des activités leur sont proposées.

JEUNESSE ET SPORT

Le stade au bord de la Seine est un exemple vivant de l'intérêt porté par la Commune aux habitants de Saint-Parres en matière de sport.

L'entretien est assuré par les employés communaux, ceci afin de soulager les finances communales.

La construction des 2 courts de tennis fut le résultat de beaucoup de réunions de la Commission. Cette année, l'éclairage a été retenu au budget et ce qui permettra aux joueurs de pouvoir venir jouer en nocturne.

Avec le concours de bénévoles, une section de ping-pong a été créée. Une salle a été installée également sur le terrain de sport. Celle-ci donne satisfaction. Depuis quelque temps, le nombre des adhérents ayant augmenté, il faudra dans l'avenir que la commission réfléchisse à son agrandissement. Rien n'est simple. Les terrains de foot sont toujours bien occupés.

Depuis peu, à la grande joie du Conseil Municipal, une section de poussins s'est en-

volée. A chaque fois que cela sera possible, la commission examinera toutes les demandes et essaiera d'y apporter une solution.

La création d'un boulodrome par le personnel communal devrait faire la joie des amateurs de pétanque.

La section de gymnastique a vu sa demande acceptée pour une deuxième séance hebdomadaire dans la salle des fêtes. Après réflexion, nous nous sommes organisés de telle sorte afin de pouvoir donner à tous la possibilité de venir faire bouger son cœur !.

Voilà le résumé en quelques lignes des fonctions de la commission. Celle-ci reste à votre disposition pour étudier toutes propositions qui devront bien sûr être entérinées par le Conseil Municipal. La réussite de travail de cette commission c'est avant tout la concertation d'une équipe qui œuvre en parfaite harmonie avec des pouvoirs délégués à chacun afin que tout puisse se faire dans l'intérêt de tous et avec les moyens dont nous disposons. Ceci est notre éthique !.

EXPLOITATION

COLLINET

MARAICHER
HORTICULTEUR



VENTE AU DÉTAIL
HALLE AU VENT

FACE ÉGLISE SAINT-RÉMY - TROYES

le matin du mardi au samedi
et tous les jours à RUVIGNY